



Magnisense s'attaque à l'infarctus

Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la société de biotechnologie Magnisense, à Limonest, Catherine Borg-Capra, directrice des filières industrielles de Bpifrance, avait une bonne nouvelle : un engagement d'1,2 million d'euros (avance remboursable) en faveur de l'entreprise rhodanienne. Et comme Bpifrance n'agit jamais seule dans ce genre d'opération, c'est au moins du double dont celle-ci pourra bénéficier, grâce probablement au concours des actionnaires historiques⁽¹⁾. Ces derniers auraient déjà injecté, depuis le début de l'aventure en 2008, quelque 12 millions d'euros ! Une illustration de la confiance accordée à la technologie de rupture développée par la start-up pour concevoir ses instruments de diagnostic rapide des maladies cardiovasculaires, notamment l'infarctus du myocarde.

L'histoire de Magnisense a démarré lors d'un congrès scientifique international,

par la rencontre entre un physicien russe, Piotr Nikitin, et un entrepreneur français séduit par les perspectives de ses recherches sur le magnétisme. Les premières années de l'entreprise seront consacrées à l'intensification de la R&D. Des années d'enthousiasme et de doute, d'avancées et de remises en question comme les connaissent toutes les jeunes pousses en biotech.

En 2012, la nomination de Lyse Santoro à la direction générale signe le passage à une phase plus commerciale. Il est temps pour Magnisense de se tourner vers le marché. Chercher, c'est bien. Mais maintenant, il faut vendre⁽²⁾. Normalienne, agrégée et docteur en immunologie, passée par des entreprises de toutes tailles et par le ministère de la Recherche, Lyse Santoro est une passionnée d'innovation et d'entrepreneuriat. Avec elle, une nouvelle stratégie est définie. Après avoir envisagé,

pour sa technologie MIAtek, de multiples applications (diagnostics médicaux, vétérinaires, infectieux, alimentaires, environnementaux) et un modèle économique basé sur la cession de licences, la start-up se recentre. Elle vise désormais une cible prioritaire, les cardiologues et urgentistes, en leur proposant un instrument portable de diagnostic rapide des problèmes cardiovasculaires. Basés sur l'utilisation de nanoparticules magnétiques pour analyser le sang (mesure de la troponine, notam-

ment, une protéine dont l'élévation peut révéler un infarctus), les tests peuvent être effectués sur le patient immédiatement après une attaque cardiaque, le résultat des analyses étant disponible en quinze minutes contre au moins quatre heures actuellement. Gain de temps décisif qui doit limiter les décès, les séquelles et... les dépenses hospitalières.

Pour l'heure, Magnisense poursuit ses tests en collabo-

ration avec les hôpitaux Lariboisière (Paris) et Lyon Sud. La société lancera la commercialisation de ses premiers produits (un lecteur portable et des consommables, sur le modèle Nespresso) d'ici 2016. Avec des perspectives qui se chiffrent au moins en dizaines de millions d'euros pour la France. L'Europe suivra.

Didier Durand

 @didierldurand

⁽¹⁾ L'actionnariat de Magnisense (siège à Paris) est composé d'une douzaine de personnes physiques et business angels dont deux détiennent, à eux seuls et à travers leur holding, la majorité des parts : Jean-Patrick Voisin et Daniel Bernard (ex-pdg de Carrefour ; holding Provestis).

⁽²⁾ Effectifs : 14 personnes ; CA 2014 : 150 K€.



Jean-Patrick Voisin (président, à gauche),
Lyse Santoro et Piotr Nikitin.